

qu'elle eût été bien incapable de déployer pour elle-même. Elle n'avait jamais oublié le jour où, au collège, un garçon populaire de la classe avait ridiculisé un pauvre bougre, peu apprécié celui-là parce que négligé et peu avenant. Dans le car qui menait les collégiens à la piscine, le beau-gosse s'était assis à côté du moins beau parce qu'il était à la traîne et que c'était la dernière place libre. Il avait alors regardé le reste du car en se bouchant ostensiblement le nez avant de s'asseoir, déclenchant l'hilarité générale. Carole, paralysée, n'avait rien dit sur le coup et le regrettait encore. Elle avait rongé son frein pendant la séance de natation et, au retour, pris les devants pour proposer au garçon de s'asseoir à côté d'elle. Elle s'en voulait encore aujourd'hui de ne pas avoir osé lui suggérer, à l'époque, de se laver les cheveux et de changer de polo plus souvent, ce qui eût été le meilleur service à lui rendre. Elle l'avait perdu de vue après la troisième mais il demeurait en bonne place parmi les ratés de sa vie, qui lui donnaient envie de rembobiner la bande pour avoir une seconde chance de ne pas laisser filer une occasion manquée. C'était sans aucun doute ce désir de venir en aide aux autres qui l'avait conduite à sa profession d'avocate et, dans ces conditions, on comprend que le sort des enfants malmenés par l'égoïsme des désirs exacerbés des adultes ne pouvait la laisser indifférente.

Jane, pour sa part, commençait à se faire connaître dans le petit monde de la doctrine juridique pour ses articles sans concession sur ce même thème. Leur rencontre, quoique provoquée par Carole qui avait fait le déplacement au colloque de Rouen dans l'unique but de rencontrer Jane, était donc somme toute assez prévisible.

L'échange avait pourtant été bref car, les orateurs ayant presque tous dépassé le temps imparti, la pause en avait